



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

BTS

Question écrite n° 78665

Texte de la question

M. Laurent Degallaix alerte Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la réforme des BTS industriels et sur la situation du lycée de l'Escaut. Ce lycée valenciennois est doublement touché par cette réforme. La disparition du BTS formulation en peintures, encre, adhésifs (PEA) a été annoncée et le BTS chimie va connaître une réduction des heures de chimie. Les étudiants issus du BTS PEA du lycée de l'Escaut sont des exemples d'insertion professionnelle puisqu'ils trouvent un emploi dans les 3 mois qui suivent leur formation. Le tissu économique du Hainaut a besoin de ces jeunes talents. Ces annonces font suite à la rénovation des installations nécessaires au bon déroulement des études qui avaient coûté 180 000 euros en 2009. Le hall de procédé, d'une valeur de 10 millions d'euros, qui avait été financé par les collectivités risque bien de ne plus avoir d'utilité si la suppression de ces filières est confirmée. Il souhaite que les spécificités du lycée de l'Escaut soient prises en compte, au regard de l'excellence de ses formations et des investissements réalisés auparavant. Il lui demande quelles sont les dispositions prévues pour maintenir la bonne insertion des jeunes sur le marché du travail de l'industrie valenciennoise.

Texte de la réponse

Il convient de préciser tout d'abord que le Brevet de technicien supérieur (BTS) « peintures, encres et adhésifs » (PEA) n'est pas supprimé, mais rénové dans le cadre d'un projet global de rénovation des BTS du champ de la chimie et des procédés, afin de répondre aux évolutions des métiers et des compétences, et aux besoins des professionnels. Cette rénovation, comme c'est le cas pour tous les diplômes professionnels, s'appuie sur un dossier d'opportunité élaboré par les organisations professionnelles (Union des industries chimiques) et présenté en Commission professionnelle consultative (CPC). Ce dossier d'opportunité appuyé sur une analyse de l'observatoire de branche, et la réflexion menée dans le cadre de la CPC, ont confirmé la nécessité de rénover les BTS Chimiste et PEA. Le futur diplôme intégrera les compétences de la formulation avec une dimension « transectorielle » élargie qui devrait augmenter les perspectives d'insertion professionnelle, mais également favoriser les poursuites d'études de ses titulaires. Cette rénovation voulue par les professionnels permettra de mieux répondre aux besoins identifiés par les secteurs professionnels concernés. Les installations qui ont été réalisées dans le lycée de l'Escaut, (dont un enseignant a participé aux travaux de rénovation), loin de disparaître, bénéficieront aux nouveaux entrants.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Degallaix](#)

Circonscription : Nord (21^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 78665

Rubrique : Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 avril 2015](#), page 3167

Réponse publiée au JO le : [8 septembre 2015](#), page 6859